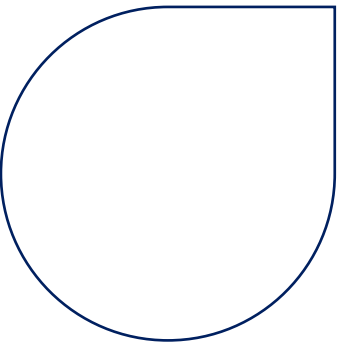


2026
2027

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER M2E
**CONSEILLER PRINCIPAL
D'ÉDUCATION**





SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
Équipes	3
Présentation du parcours	5
 CONTENU MASTER 1.....	 8
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages	8
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.....	17
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale.....	24
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel.....	29
 CONTENU MASTER 2.....	 32
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages	32
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.....	39
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale.....	44
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel.....	50
 ANNEXES	 53
Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)	54

DIRECTION

Directeur de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Christophe BIDENT

Directrice adjointe 2nd degré et responsable des mentions 2 et 3

Isabelle GODDYN

Responsable professionnalisation 2nd degré

Hélène LESOT

Responsable recherche et innovation

Lucie MOUGENOT

SECRETARIATS**Scolarité**

Amandine POIRET

amandine.poiret@u-picardie.fr

Secrétariat professionnalisation

Sabine VAISSIÉ

sabine.vaissie@u-picardie.fr

FORMATEURS

Responsable du parcours

Nicolas LEBRUN

nicolas.lebrun@u-picardie.fr

Formateurs au sein du parcours

Mélanie FABRE - Maîtresse de conférences en Histoire

Antoine GODET - Chef d'établissement

Pascale JUNIET - Enseignante en Numérique

Sébastien KWIEK - Doctorant clinicien de l'éducation

Nicolas LEBRUN - CPE

Simon MASSEI - Maître de conférences en Sociologie

Audrey RENARD - CPE

Bruno REVELLE - Chef d'établissement

Christophe VERSELLE - Professeur de philosophie

Le Master Métiers de l'Enseignement et de l'Éducation (M2E) mention CPE vise à faire acquérir progressivement les compétences attendues d'un Conseiller Principal d'Éducation exerçant au sein d'un établissement public local d'enseignement (EPL). Il permet également aux étudiants de développer une culture solide des enjeux éducatifs contemporains ainsi qu'une posture réflexive, nourrie par la recherche et l'analyse de situations professionnelles.

Ce master professionnalisant, organisé sur deux années, se caractérise par l'accueil de deux publics : des étudiants préparant le concours du L3 CPE et des étudiants lauréats du concours engagés dans une entrée progressive dans le métier. Il s'adresse ainsi à celles et ceux qui souhaitent exercer des responsabilités éducatives, en proposant à la fois une préparation au concours et un accompagnement renforcé vers la professionnalisation.

En Master 1, la formation est centrée sur l'acquisition des fondamentaux du métier de CPE et sur la préparation aux épreuves du concours. Elle articule des enseignements portant sur les savoirs éducatifs, institutionnels et sociologiques, le développement de compétences méthodologiques (écrites et orales), ainsi qu'une première approche de la recherche. La pratique professionnelle est différenciée selon le statut des étudiants : les étudiants lauréats du concours bénéficient du statut d'élèves fonctionnaires et effectuent 3 stages de 4 semaines au sein de différents établissements, favorisant une immersion progressive dans le métier ; les étudiants non lauréats réalisent quant à eux un stage d'observation et de pratique accompagnée d'une durée de 15 jours en EPL, leur permettant une première découverte du terrain.

En Master 2, la formation s'inscrit dans une logique de professionnalisation renforcée. Les étudiants lauréats du concours deviennent fonctionnaires stagiaires et exercent à mi-temps en établissement scolaire tout au long de l'année, ce qui constitue un levier essentiel d'acquisition des compétences professionnelles. Leur formation à l'INSPÉ s'articule étroitement avec cette mise en responsabilité, notamment à travers des temps d'analyse de pratiques et d'approfondissement des compétences professionnelles. Les étudiants non lauréats poursuivent quant à eux leur préparation au concours dans un parcours adapté, tout en consolidant leurs acquis professionnels à travers des dispositifs d'accompagnement spécifiques.

Tout au long du cursus, les étudiants découvrent et s'approprient le fonctionnement du système éducatif, les spécificités des établissements scolaires et la complexité du métier de CPE. Ils sont amenés à interroger les grandes problématiques éducatives qui traversent l'École et à comprendre le positionnement du CPE, fonctionnaire d'État, au sein d'équipes plurielles, en lien étroit avec les familles et les partenaires de l'institution.

La formation vise ainsi à préparer les étudiants à exercer pleinement leurs missions, en les accompagnant dans la construction de leur identité professionnelle et dans l'acquisition des compétences du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation. Elle s'appuie sur une articulation étroite entre apports théoriques, expériences de terrain et analyse réflexive, afin de permettre à chacun de construire un parcours adapté à son projet et à son niveau d'avancement vers le métier.

La vie scolaire, carrefour de l'établissement

« Unité fonctionnelle, dimension de l'action scolaire qui doit être maîtrisée, comme les autres centres de l'action éducative, la vie scolaire s'identifie à ses objectifs, ses moyens, ses méthodes et sa déontologie. Outil de la complexité nouvelle des établissements, elle se caractérise par son attention aux besoins des élèves ». *JP OBIN : Préface de « La Vie Scolaire » de Christian VITALI*

La vie scolaire ne doit pas se limiter à représenter les temps et lieux « hors de la classe ». La vie scolaire est un service à part entière de l'établissement dont la finalité éducative doit être pensée de façon globale. Il s'agit d'apprendre aux élèves à vivre ensemble, favoriser le développement de l'autonomie, l'initiative et la responsabilité, et leur permettre d'acquérir des compétences civiques et sociales. La vie scolaire prend en compte l'élève dans sa globalité d'adolescent et de futur citoyen : accueil des élèves, suivi individuel et collectif, actions de prévention et de sensibilisation, projets divers portés par les élèves, internat, élections et formation des délégués...

Le travail dans un service de vie scolaire implique la notion équipe et le travail en partenariat. L'équipe doit être soudée et les discours cohérents : la cohérence étant le gage d'une meilleure compréhension de la part des élèves et des autres membres de la communauté éducative.

La loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour l'école de la République souligne dans son rapport annexé la place importante du climat scolaire avec l'objectif « d'améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité ».

Cette notion de climat scolaire nouvellement intégrée dans le paysage éducatif français souligne la préoccupation de tous les acteurs de renouveler l'approche de la prévention des violences.

Il s'agit d'accorder une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les établissements.

En effet, comme le souligne Monica GATHER THURLER, professeure de la Faculté de Genève en psychologie et sciences de l'éducation « Chaque établissement a sa propre atmosphère, ses propres vibrations qui le rendent unique. Le climat d'un établissement exerce une forte influence sur ceux qui y travaillent car, dans une large mesure, leurs fonctionnements intellectuels, sociaux et personnels en dépendent ».

La vie scolaire se doit de répondre au mieux aux attentes de l'Ecole de la République par un travail d'équipe basé sur la confiance, la communication, le respect des règles, l'envie, l'investissement sans jamais oublier pourquoi nous exerçons ces fonctions.

La vie scolaire, emmenée par son équipe de Conseillers principaux d'éducation, d'Assistants d'éducation et/ou de Services civiques se devra autant qu'il est humainement et techniquement possible de : « Placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel. »

L'équipe des responsables du parcours CPE vous souhaite la bienvenue et vous souhaite une bonne année dans le Master M2E mention Conseiller Principal d'Éducation.

Nicolas LEBRUN, Responsable du parcours CPE

M2E MENTION 3	ATTENDU		MASTER		M1					M2				
PARCOURS CPE	VOL 2 ANS	ECTS 2 ANS	VOL H	ECTS 2 ANS	VOL H M1	ECTS M1	HCM	HTD	HTP	VOL H M2	ECTS M2	HCM	HTD	HTP
	total attendu par année :				530					250				
TOTAL FORMATION	380	72	843	120	517	60	54	461	2	263	60	4	259	0
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer à la sécurité, à la qualité des apprentissages et au bien-être	0	0	463	48	267	31	0	267	0	133	17	0	133	0
EC Regards croisés sur l'adolescence et les problématiques socio-éducatives			72	10	54	8		54		18	2		18	
Situer le processus adolescent dans un contexte groupal			45	6	27	4		27		18	2		18	
Problématisation des questions socio-éducatives			27	4	27	4		27		0				
EC Accompagner les élèves dans leur formation et leurs apprentissages			93	14	57	8		57		36	6		36	
Climat scolaire et conditions de vie des élèves			27	4	15	2		15		12	2		12	
Parcours des élèves, orientation et persévérance scolaire			36	6	24	4		24		12	2		12	
Citoyenneté et engagement des élèves			30	4	18	2		18		12	2		12	
EC Organiser la vie scolaire au sein d'un établissement			93	14	28	6		28		65	8		65	
Pilotage d'un service et animation d'une équipe vie scolaire			42	6	15	3		15		27	3		27	
Justice scolaire, droit et régulation éducative en établissement			27	5	13	3		13		14	2		14	
Relations professionnelles et dynamiques coopératives du CPE			24	3	0					24	3		24	
EC LVE (éléments communs mention)			93	3	20	2		20		10	1		10	
EC Education au numérique des élèves			12	1	8	1		8		4			4	
EC Démarche réflexive et développement professionnel : Lauréats M1			100	6	100	6		100		0				
EC non lauréats Préparation au CPE			100	6	100	6								
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	150	20	150	20	100	11	10	90	0	50	9	2	48	0
Appuyer son action en s'appropriant les enjeux de l'évaluation			22	2	10	1		10		12	1		12	
Connaître et prendre en compte la diversité des élèves (dont 25h Education inclusive + 18h EFG)			63	8	46	4	10	36		17	4	2	15	
Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice			50	8	29	4		29		21	4		21	
			0	0	0					0				
			0	0	0					0				
SAE : mise en œuvre et analyse de sa pratique en stage (blocs 1, 2 et 3)	15		15	2	15	2		15		0				
Bloc 3 : Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation	150	20	150	20	100	11	36	64	0	50	9	2	48	0
Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république (au moins 36h)			36	4	27	2	14	13		9	2		9	
Connaître les droits et obligations du fonctionnaire de l'EN			28	5	9	2	3	6		19	3		19	
Connaître le système éducatif français			34	5	30	4	8	22		4	1	2	2	
Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (dont projet culturel) A CHOIX			28	2	21	1	3	18		7	1		7	
Construire des relations de qualité avec les familles			9	2	6	1	6			3	1		3	
Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance			15	1	7	1	2	5		8			8	
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	80	12	80	12	50	7	8	40	2	30	5	0	30	0
s'inscrire dans une démarche de recherche	48		48	8	27	4	6	21		21	4		21	
s'inscrire dans un collectif professionnel	14		14	2	8	1		8		6	1		6	
Utiliser le numérique pour agir et se former	18		18	2	15	2	2	11	2	3	0		3	
SAE : réaliser un mémoire de master			0	0	0					0				
STAGES		20		20							20			

BLOC 1

ORGANISER LA VIE SCOLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT POUR ACCOMPAGNER LE PARCOURS DES ÉLÈVES ET CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ, À LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES ET AU BIEN-ÊTRE

ECTS : 31

EC 1

REGARDS CROISÉS SUR L'ADOLESCENCE ET LES PROBLÉMATIQUES SOCIO-ÉDUCATIVES

ECTS : 8

CM :

TD : 54

TP :

Situer le processus adolescent dans un contexte groupal

Objectifs :

- Identifier les caractéristiques du développement de l'adolescent sur les plans biologique, psychologique, affectif et social.
- Comprendre les liens entre développement adolescent, scolarité et conditions d'apprentissage.
- Appréhender les effets des rythmes de vie (notamment le sommeil) sur les capacités cognitives et l'engagement scolaire.
- Analyser l'impact des émotions et de la maturation cérébrale sur les comportements, notamment les conduites à risque.
- S'initier à une démarche d'analyse et de recherche à partir de problématiques liées à l'adolescence.
- Découvrir les compétences psychosociales (CPS) et leur rôle dans le développement des élèves et la posture professionnelle.

Contenus :

Le Master 1 propose une approche introductive et structurante du développement adolescent en lien avec les apprentissages scolaires. Les enseignements abordent les grandes étapes de l'adolescence, de la puberté à l'entrée dans l'âge adulte, en intégrant les dimensions psychiques, sociales et identitaires. Une attention particulière est portée aux rythmes de vie, notamment au sommeil, et à leurs effets sur les capacités cognitives et l'équilibre des élèves.

Les liens entre développement et scolarité sont explorés afin de mieux comprendre les conditions d'apprentissage et les comportements des adolescents, y compris les conduites à risque.

Les étudiants sont également initiés aux compétences psychosociales et aux dynamiques de groupe, en tant qu'éléments essentiels du climat scolaire et de la relation éducative. Des travaux en groupe (exposés) permettent de mobiliser les apports théoriques et d'engager une première démarche de recherche.

Problématisation des questions socio-éducatives

Objectifs :

Pour la partie philosophique, cet enseignement vise à développer la capacité des étudiants à analyser les situations professionnelles en identifiant et en formulant des questions socio-éducatives à partir du terrain. Il s'agit de transformer des situations perçues comme problématiques en objets d'analyse structurés, en mobilisant des cadres issus des sciences humaines et sociales et en distinguant description, interprétation et jugement. Les étudiants sont amenés à interroger leurs évidences professionnelles, à déconstruire les lectures spontanées et à situer les problématiques éducatives dans des contextes sociaux, institutionnels et historiques élargis. La formation vise également à construire une posture réflexive articulant expérience et mise à distance, en s'appuyant sur un lexique opératoire et sur des apports de la philosophie de l'éducation, permettant de questionner les finalités de l'action éducative et de mobiliser des distinctions conceptuelles (autorité/pouvoir, norme/règle, éducation/instruction) pour affiner l'analyse des situations.

Pour la partie sociologique, cet enseignement vise à développer une posture de rupture épistémologique vis-à-vis de l'institution scolaire, c'est-à-dire apprendre à traiter l'école comme un objet sociologique à part entière, en suspendant les évidences que produit la familiarité avec cette institution. Il s'agit d'outiller les étudiants pour qu'ils et elles sachent problématiser les questions éducatives plutôt que de les recevoir telles qu'elles sont formulées par le sens commun, le discours institutionnel ou le commentaire médiatique, et ce d'autant plus qu'ils et elles se destinent eux-mêmes à exercer un métier au sein de cette institution.

Contenus :

Pour la partie philosophique, cet enseignement s'appuie sur un travail de problématisation visant à transformer des situations professionnelles ordinaires en objets d'analyse construits, par des opérations de reformulation et de mise à distance. L'étude de situations éducatives variées (incidents, conflits, absentéisme, décrochage, climat scolaire, relations avec les familles) permet d'identifier les enjeux implicites et les logiques d'acteurs.

Les étudiants sont initiés à différents cadres d'analyse issus des sciences de l'éducation (sociologie de l'école, psychologie de l'adolescent, philosophie de l'éducation) afin de dépasser les lectures spontanées. Un travail spécifique porte sur la distinction entre faits, interprétations et normes, ainsi que sur l'identification des représentations professionnelles et des biais d'analyse, en lien avec une première approche de la lecture critique de textes scientifiques et institutionnels.

Un approfondissement est consacré aux dimensions normatives des situations éducatives, en interrogeant les critères qui fondent les jugements professionnels. Les apports de la philosophie de l'éducation permettent ainsi de clarifier les finalités de l'action éducative (instruction, socialisation, émancipation) et de mobiliser des distinctions essentielles (autorité/pouvoir, norme/règle, éducation/instruction), afin de mieux comprendre les tensions inhérentes aux pratiques éducatives.

Pour la partie sociologique, cet enseignement s'ouvre sur une introduction à la sociologie de l'éducation comme discipline (ses origines durkheimiennes, son tournant critique avec les théories de la reproduction, puis son tournant ethnographique à partir des années 1970) afin de replacer les débats contemporains dans leur généalogie intellectuelle. Les concepts fondamentaux de la perspective bourdieusienne sont ensuite présentés et discutés : capital culturel, habitus, violence symbolique, idéologie du don, curriculum caché. Une attention particulière est portée à la notion de « naturalisation » (c'est-à-dire au processus par lequel des inégalités socialement produites sont perçues comme naturelles ou individuelles) à travers deux cas d'étude : la construction sociale de la dyslexie et la médicalisation de l'échec scolaire (Sandrine Garcia, Stanislas Morel), et la catégorie de « haut potentiel intellectuel » comme ressource mobilisée par les familles favorisées (Wilfried Lignier, Léa Dousson). L'enseignement aborde également les politiques scolaires comme objet sociologique (globalisation, territorialisation,

éducation prioritaire, carte scolaire) en insistant sur la distance à maintenir vis-à-vis de l'illusion rationaliste qui les entoure. Il se conclut par une réflexion sur les conditions d'une vigilance épistémologique dans l'exercice même du métier de CPE : comment ne pas reproduire, dans sa pratique professionnelle quotidienne, les catégories naturalisantes que la sociologie invite à déconstruire ?

EC 2

ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS LEUR FORMATION ET LEURS APPRENTISSAGES

ECTS : 8

CM :

TD : 57

TP :

Climat scolaire et conditions de vie des élèves

Objectifs :

Cet EC vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux du climat scolaire comme condition essentielle du bien-être, de la réussite et de l'épanouissement des élèves au sein de l'établissement. Il permet d'appréhender le climat scolaire comme une notion centrale de l'action éducative, en lien avec la qualité des relations, le sentiment de sécurité, la justice perçue, l'engagement des élèves et la qualité du cadre de vie scolaire. À travers cet enseignement, les étudiants sont amenés à comprendre les différents facteurs qui influencent le climat scolaire et à identifier les leviers d'action mobilisables par les personnels éducatifs, en particulier le CPE, pour favoriser un environnement scolaire apaisé, inclusif et propice aux apprentissages.

Contenus :

L'enseignement aborde les fondements théoriques et institutionnels de la notion de climat scolaire, ainsi que ses enjeux dans le quotidien des établissements. Il interroge plus particulièrement la question de la justice scolaire, entendue comme un élément structurant du rapport des élèves à l'institution, à ses règles et à ses pratiques. L'EC traite également de la prévention et de la lutte contre les violences scolaires et le harcèlement, en mettant en lumière leurs effets sur les élèves et sur la vie collective. Enfin, il s'intéresse à la coéducation et à la qualité de la relation entre l'École et les familles comme leviers essentiels pour construire un cadre éducatif cohérent, sécurisant et favorable au bien-être des élèves.

Parcours des élèves, orientation et persévérance scolaire

Objectifs :

- Identifier les enjeux liés à la construction des parcours des élèves, en articulant accompagnement à l'orientation et prévention du décrochage scolaire.
- Connaître les parcours éducatifs des élèves au sein des établissements et identifier les objectifs, les enjeux ainsi que les moyens de mise en œuvre et de suivi.
- Identifier le rôle du CPE, en lien avec la communauté éducative, dans l'accompagnement de la construction du parcours des élèves.
- Connaître les processus d'orientation et de réorientation des élèves.
- Identifier des facteurs de décrochage scolaire des élèves et connaître les dispositifs de lutte et de rattrapage scolaire.
- Comprendre ce que recouvre la notion de "persévérance scolaire" et connaître les dispositifs d'accompagnement, d'aide et de soutien des élèves.

Contenus :

Cet élément constitutif vise à permettre à l'étudiant d'aborder les notions de parcours des élèves, d'orientation et de persévérance scolaire sur les plans institutionnel et professionnel. Il s'agira d'aborder les enjeux d'orientation, de persévérance et de réussite scolaire des élèves, les objectifs poursuivis et le cadre institutionnel qui encadre ces axes de politique éducative. Il permettra également d'identifier la contribution du CPE et plus largement de la communauté éducative dans le suivi individuel et collectif des élèves tout au long de leurs parcours, dans l'accompagnement des élèves dans la construction de leur projet professionnel ainsi que dans la prévention du décrochage scolaire. Les étudiants seront amenés à analyser des situations éducatives concrètes, à nourrir et mobiliser leurs connaissances sur les acteurs et dispositifs existants et à développer des compétences et une posture professionnelle.

Citoyenneté et engagement des élèves

Objectifs :

- Identifier et connaître les enjeux et les objectifs institutionnels, pour les établissements et pour les élèves dans le cadre de la mise en œuvre d'une éducation à la citoyenneté.
- Identifier les leviers de mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté des élèves au sein des établissements (instances, associations, "éducation à", programmes, journées thématiques...).
- Appréhender le sens des valeurs et des principes de la République qui régissent l'action de l'ensemble de la communauté éducative.
- Connaître le rôle du CPE et plus largement de la Vie Scolaire dans l'appropriation des valeurs républicaines par les élèves et la construction de leur citoyenneté.

Contenus :

Cet enseignement vise à permettre à l'étudiant d'appréhender la question de la citoyenneté au travers de l'analyse des textes réglementaires et des actions mises en œuvre en établissement. Il s'agira de comprendre le rôle du CPE, en lien avec la communauté éducative, dans l'accompagnement des élèves dans leur formation à une citoyenneté participative tout au long de leur parcours. Instances de démocratie scolaire, actions citoyennes, journées à thèmes, parcours citoyen, programmes, développement des compétences psychosociales... Cet enseignement permettra de s'interroger sur les moyens de mise en œuvre de cette éducation citoyenne en établissement.

EC 3

ORGANISER LA VIE SCOLAIRE AU SEIN D'UN ETABLISSEMENT

ECTS : 6

CM :

TD : 28

TP :

Pilotage d'un service et animation d'une équipe vie scolaire

Objectifs :

Cet EC vise à initier les étudiants aux enjeux du pilotage d'un service de vie scolaire au sein d'un EPLE et à les accompagner dans la construction d'une posture de cadre éducatif. Il leur permet de comprendre le rôle du CPE en tant que responsable de service, de s'approprier le cadre réglementaire de son action et d'identifier les principales logiques d'organisation, de coordination et d'animation d'une équipe de vie scolaire.

Contenus :

Cette unité d'enseignement vise à initier les étudiants aux enjeux du pilotage d'un service de vie scolaire en EPLE, en les amenant à comprendre le rôle du CPE comme responsable de service inscrit dans un cadre réglementaire, institutionnel et éducatif. À travers l'étude des textes de référence, l'analyse de ses missions et de son positionnement dans l'établissement, les étudiants appréhendent les dimensions organisationnelles, relationnelles et managériales de la fonction, ainsi que la posture de cadre intermédiaire et l'exercice d'une autorité éducative. L'enseignement aborde également l'animation d'équipe, la gestion des ressources et des outils du service, les logiques de communication et de régulation, ainsi que la connaissance des différents personnels de vie scolaire et de leurs missions. Il constitue ainsi un premier socle de professionnalisation au pilotage éducatif et organisationnel du service de vie scolaire.

Ainsi, le Master 1 s'inscrit dans une dynamique de **découverte, de compréhension et de première appropriation du pilotage d'un service**, constituant une base essentielle pour la professionnalisation progressive des futurs CPE.

Justice scolaire, droit et régulation éducative en établissement

Objectifs :

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'Ecole
- Connaître le cadre juridique d'un EPLE : la maîtrise de son environnement professionnel
- S'approprier les principes fondamentaux du droit et leur application au système éducatif
- Comprendre le fonctionnement juridique d'un EPLE et les responsabilités des acteurs
- Identifier les textes réglementaires encadrant la vie scolaire et les obligations des fonctionnaires
- Maîtriser les bases du règlement intérieur et du régime des punitions et sanctions
- Appréhender les grands principes républicains, notamment la laïcité, dans un cadre professionnel
- Se familiariser avec les procédures disciplinaires et les dispositifs de prévention
- Développer une première capacité d'analyse de situations professionnelles à partir de cas pratiques

Contenus :

Le parcours de M1 vise à poser les bases juridiques indispensables à l'exercice des fonctions de CPE. Les étudiants découvrent les principes généraux du droit (droit positif, hiérarchie des normes, règle de droit) ainsi que leur déclinaison dans le cadre spécifique de l'EPLE, en abordant les différentes branches du droit mobilisées. Ils étudient les fondements du service public d'éducation, les droits et obligations des fonctionnaires, ainsi que les responsabilités juridiques des acteurs de l'établissement. Une attention particulière est portée au règlement intérieur, aux principes qui le régissent et au régime des punitions et sanctions. Les étudiants sont également initiés aux procédures disciplinaires à travers l'étude des textes réglementaires de référence, ainsi qu'aux grands principes comme la laïcité et les libertés publiques. L'approche privilégie la compréhension des cadres et une première mise en pratique à travers des études de cas, permettant de construire des repères professionnels solides.

De plus, le CPE, responsable de service et fonctionnaire, doit connaître les droits, les obligations et les responsabilités des agents publics au travers des textes nationaux (circulaires relatives à l'organisation des procédures disciplinaires, et à l'application de la règle, mesures de prévention et sanctions, loi relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires).

EC 4

LANGUE VIVANTE ETRANGERE

ECTS : 2

CM :

TD : 20

TP :

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2.

La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e).

Cet enseignement répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 1^{ère} année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports audio et vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

EC 5

EDUCATION AU NUMERIQUE DES ELEVES

ECTS : 1

CM :

TD : 8

TP :

Objectifs :

La formation numérique du bloc 1 a pour objectif de développer la capacité des étudiants à participer à la formation numérique des élèves à la fois dans le cadre de la discipline (programmes d'enseignement) ainsi qu'en tant que participation aux compétences numériques transversales définies dans le CRCN (dont la sécurité, le RGPD, les aspects juridiques, impact cognitif...).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 3, 4 et 5 du CRCN Édu.

EC 6

DEMARCHE REFLEXIVE ET DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

ECTS : 6

CM :

TD : 100

TP :

Objectifs :

- Se préparer à la réalisation des périodes de formation en milieu professionnel : identifier les spécificités des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) ; identifier les acteurs et leurs rôles ; identifier les temps forts de l'année (semaines de l'engagement et de la démocratie scolaire, semaines de l'orientation...).
- Développer sa professionnalité à travers l'analyse de situations éducatives extraites du terrain et dessiner progressivement sa posture éducative.
- Préparer ses interventions en établissement scolaire et ses outils.
- Exercer un esprit critique : apprendre à analyser et à évaluer les actions menées en établissements et les interventions auprès des élèves et de la communauté éducative.
- Valoriser son action et le développement de ses compétences au travers la rédaction de traces écrites et du rapport d'activité.

Contenus :

Cet élément constitutif se veut être un laboratoire d'analyse de situations éducatives professionnelles. Il s'agit de préparer l'étudiant à la réalisation de ses périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) afin de lui permettre d'incarner et d'expérimenter les missions et compétences relatives au métier de CPE et de nourrir ses connaissances du fonctionnement des établissements scolaires. Cet enseignement vise également à questionner les pratiques observées en établissements scolaires durant les PFMP dans le but de permettre à l'étudiant de développer sa professionnalité et de construire sa posture éducative et réflexive. Enfin, par l'échange, le partage des pratiques et des regards et par la valorisation des interventions menées en établissement à travers la réalisation de traces écrites, cet enseignement permettra à l'étudiant de développer un regard critique et constructif dans le but de développer sa professionnalité et ses compétences psychosociales.

Il sera question également de proposer des modules afin de renforcer les compétences rédactionnelles des étudiants et de soutenir leur capacité d'analyse des situations professionnelles. Ce module s'organise autour de temps d'ateliers d'écriture et de séances consacrées aux exigences de l'écriture dans le cadre professionnel, répartis en groupes restreints. Ces temps visent à accompagner les étudiants dans une démarche de remédiation par l'écriture, en travaillant à la fois la structuration de la pensée, la précision du langage et l'adaptation aux attendus institutionnels. Ils permettent également d'ouvrir une réflexion sur les dynamiques de groupe et les interactions professionnelles. En complément, des temps d'analyse de pratiques à visée clinique, selon la méthode GEASE, pourront être proposés afin de favoriser la prise de distance, l'élaboration collective et le développement d'une posture réflexive approfondie, en articulation avec les autres dispositifs d'analyse de pratiques du parcours.

BLOC 2

ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A LA DIVERSITE DES ELEVES ET AU CONTEXTE D'EXERCICE

ECTS : 11

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice. La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2. Ces compétences sont fondamentales pour se projeter dans l'exercice du métier. Elles permettent d'adapter l'action du CPE aux besoins identifiés, du territoire, de l'établissement comme des élèves.

EC 1

APPUYER SON ACTION EN S'APPROPRIANT LES ENJEUX DE L'EVALUATION

ECTS : 1

CM :

TD : 10

TP :

Objectifs :

Cet EC vise à accompagner les étudiants dans l'appropriation des enjeux de l'évaluation comme dimension essentielle de l'action éducative et du fonctionnement des établissements scolaires.

- Comprendre les fonctions de l'évaluation dans le système éducatif et leurs effets sur les parcours des élèves.
- Analyser les usages de l'évaluation dans l'établissement et leurs implications éducatives.
- Identifier les tensions entre les différentes finalités de l'évaluation (mesure, régulation, orientation, reconnaissance).
- Interroger les effets de l'évaluation sur les parcours et les apprentissages des élèves ainsi que sur la motivation, l'engagement et la perception de soi.
- Développer une capacité à mobiliser l'évaluation comme levier d'accompagnement éducatif.
- Comprendre les enjeux d'équité et de lisibilité des pratiques évaluatives dans le cadre scolaire.
- Articuler l'action du CPE avec les pratiques d'évaluation des équipes pédagogiques.
- Clarifier les critères mobilisés dans l'appréciation des situations scolaires et éducatives.

Contenus :

Le bloc propose une analyse des différentes fonctions de l'évaluation dans le système éducatif, en distinguant notamment ses usages comme outil de mesure, de régulation des apprentissages, d'orientation des parcours et de reconnaissance des élèves. Il s'agit de comprendre comment ces fonctions coexistent, entrent en tension et produisent des effets différenciés sur les élèves et leurs trajectoires scolaires. Une attention particulière est portée aux pratiques d'évaluation au sein des établissements, afin d'en analyser la diversité, la lisibilité et les effets sur les élèves, notamment en termes de motivation, d'engagement et de construction de l'estime de soi.

Le bloc interroge également les effets sociaux de l'évaluation, en montrant comment certaines pratiques peuvent contribuer à renforcer des inégalités ou, au contraire, soutenir des dynamiques d'accompagnement. Les étudiants sont amenés à analyser les critères explicites et implicites qui orientent les jugements scolaires, ainsi que les modes de communication des résultats aux élèves et aux familles. Un apport de la philosophie de l'éducation permet de réfléchir aux finalités de l'évaluation, en questionnant ce qui est effectivement mesuré, reconnu ou valorisé dans le cadre scolaire.

Objectifs :

Comprendre comment les parcours scolaires sont structurés par les inégalités sociales, de genre et d'origine migratoire, et développer un regard sociologique critique sur le fonctionnement de l'institution scolaire. Il s'agit également d'outiller les futur-es CPE pour qu'ils et elles puissent appréhender la diversité des élèves dont ils ont la charge sans réduire leurs difficultés à des explications individuelles ou familiales, et sans confondre différence sociale et déficit.

Contenus :

L'enseignement aborde d'abord la variation sociale des rapports aux études et des projets d'orientation, depuis le collège jusqu'à l'enseignement supérieur : mécanismes de classement et de relégation au collège unique (Cayouette-Remblière), orientation vers l'enseignement professionnel comme processus socialement contraint (Palheta), diversité des expériences étudiantes selon les filières (Darmon, Felouzis). Il examine ensuite les inégalités de parcours liées au genre : meilleure réussite scolaire des filles mais orientation paradoxalement défavorable, ségrégation disciplinaire et persistance des stéréotypes dans les choix d'orientation jusqu'à l'enseignement supérieur. Une attention particulière est portée aux élèves d'origine immigrée, en croisant l'analyse des effets de classe sociale, des trajectoires migratoires et des mécanismes de discrimination systémique dans l'institution scolaire (Ichou, Felouzis). L'enseignement aborde également la construction sociale de la « précocité intellectuelle » et les usages stratégiques du diagnostic HPI par certaines familles (Lignier, Dousson), illustration des manières dont des catégories en apparence psychologiques masquent des logiques sociales. Une étude de cas sur la réception du discours égalitaire en classe permet enfin d'observer comment classe, genre et race s'enchevêtrent dans les interactions scolaires ordinaires, et de réfléchir aux conditions d'une pédagogie véritablement attentive à la diversité des élèves.

Egalité Filles/Garçons

Objectifs :

Cet enseignement poursuit deux objectifs complémentaires : comprendre comment le système scolaire contribue aux mécanismes de reproduction des inégalités entre les sexes, et réfléchir à la manière dont les enseignant-es et personnels éducatifs peuvent développer des pratiques professionnelles favorisant effectivement l'égalité entre les filles et les garçons, en rompant avec l'idée que l'école serait déjà pleinement égalitaire comme avec l'idée qu'elle serait impuissante face aux socialisations familiales.

Contenus :

L'enseignement propose une approche scientifique, historique et institutionnelle de la question du genre à l'école. L'enseignement aborde d'abord le concept de genre - ses origines, ses usages, et les polémiques dont il est l'objet - avant de revenir sur l'histoire de la scolarisation des filles et sur le cadre légal et réglementaire (de l'arrêté de 1982 à la loi de refondation de 2013, en passant par les conventions interministérielles pour l'égalité). Une attention particulière est portée aux politiques d'éducation à l'égalité depuis les années 1980, dont l'expérience emblématique et controversée des « ABCD de l'égalité ». Les étudiant-es sont ensuite invité-es à observer l'institution scolaire elle-même sous l'angle du genre (féminisation différenciée selon les degrés, accès aux postes de direction), puis à s'approprier les données sociologiques sur les inégalités de trajectoires et d'orientation.

L'enseignement se conclut par une réflexion sur les pratiques de classe - gestion des interactions, choix des supports - et par la présentation d'outils mobilisables (littérature jeunesse spécialisée, ressources Canopé, manuel Enseigner l'égalité filles-garçons de Gallot, Pasquier et Anka-Idrissi).

Education inclusive

Objectifs :

Ce module vise à préparer les étudiants à prendre en compte la diversité des élèves et les besoins éducatifs particuliers. Celui-ci permettra de comprendre et mobiliser principes de l'école pour tous au service de la réussite de tous les élèves.

- S'approprier les grands principes de l'école pour tous : comprendre les concepts d'accessibilité et de compensation pour accueillir tous les publics.
- Identifier les leviers de la réussite scolaire : maîtriser les principes de la pédagogie égalitaire pour réduire les inégalités dès la conception des enseignements.
- Développer une posture d'observateur analyste : apprendre à recueillir des données de terrain pour objectiver les besoins spécifiques des élèves et développer l'ambition pour les élèves.

À l'issue du module, les étudiants seront capables de :

- Identifier des processus cognitifs impliqués dans les apprentissages ;
- Repérer des difficultés pouvant faire obstacle aux apprentissages ;
- Analyser une situation éducative afin d'identifier les obstacles rencontrés par les élèves et les besoins qui en découlent ;
- Concevoir des adaptations pédagogiques en lien avec les besoins repérés ;
- Prendre en compte les facteurs familiaux, sociaux, culturels, linguistiques et environnementaux dans l'analyse des situations scolaires ;
- Mobiliser les principes de la conception universelle des apprentissages pour rendre les situations d'enseignement plus accessibles.

Contenus :

CM (4h)

L'enseignement aborde les principaux repères sur le développement de l'adolescent (connaissance des différentes dimensions de l'apprentissage des élèves : cognitive, langagière, sociale, affective et motrice) dans son enseignement en prenant en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de réduire leurs effets et favoriser la réussite de tous les élèves (mise en œuvre d'une pédagogie égalitaire pour faire réussir tous les élèves : caractéristiques sociales, culturelles de l'adolescent).

TD (14h)

Le travail porte sur l'observation, l'analyse et l'évaluation des élèves pour connaître leurs besoins spécifiques (indicateurs d'observation, outils pour observer, définition des besoins). La prise en compte des facteurs d'inégalité sera abordée au travers d'activités adaptées afin d'encourager une forte ambition pour les élèves : adaptation, accessibilité. Les notions de droit commun et de compensation seront travaillées au travers des TD. Une attention particulière sera portée sur l'analyse des besoins en s'appuyant sur les traces du réel, en proposant des adaptations, en rendant les enseignements accessibles.

EC 3

CONNAITRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES CONTEXTES D'EXERCICE

ECTS : 4

CM :

TD : 29

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à permettre aux étudiants de mieux comprendre les différents contextes institutionnels, territoriaux et politiques dans lesquels s'exerce le métier de CPE. Il les amène à situer les établissements scolaires dans leur environnement administratif, éducatif et territorial, afin de mieux appréhender la diversité des réalités d'exercice et les effets du contexte sur le fonctionnement des EPLE, les publics accueillis et les dynamiques éducatives. Cet EC contribue ainsi à développer une lecture plus fine du système éducatif, de ses évolutions et des cadres dans lesquels s'inscrit l'action du CPE.

Contenus :

L'enseignement aborde les grands repères institutionnels et historiques nécessaires à la compréhension du cadre d'exercice du CPE. Il traite des effets de la décentralisation sur l'organisation des établissements scolaires, des principales lois d'orientation qui ont structuré l'évolution du système éducatif, ainsi que des grandes réformes ayant marqué l'institution scolaire. Il propose également une réflexion sur les spécificités de l'éducation prioritaire et sur la manière dont les établissements s'inscrivent dans des contextes territoriaux différenciés. Enfin, une attention particulière est portée aux instances des EPLE, afin de permettre aux étudiants de mieux comprendre les logiques de gouvernance, de représentation et de prise de décision au sein des établissements.

EC 4

SAE : MISE EN ŒUVRE ET ANALYSE DE SA PRATIQUE EN STAGE

ECTS : 2

CM :

TD : 15

TP :

Public concerné :

Lauréats M1 M2E

Objectifs de la SAÉ :

Cette **Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ)** vise à **créer des liens entre les 3 stages de 4 semaines** et les enseignements du master, afin de **développer et évaluer des compétences professionnelles** ciblées et priorisées, notamment :

- **C1** : Faire partager les valeurs de la République
- **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- **Compétences spécifiques aux Conseillers principaux d'Education (CS1 à CS8)** (*Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation – BO n°30 du 25/07/13*)

Cette SAÉ doit permettre aux étudiants de :

- Analyser des situations éducatives rencontrées en stage ;
- Articuler théorie et pratique professionnelle ;
- Développer une posture réflexive ;
- Construire des réponses éducatives adaptées aux problématiques rencontrées dans les EPLE
- Mutualiser les expériences de stage et les outils professionnels.

Thématiques abordées :

Les étudiants travailleront en **groupes semi-affinitaires** ou **seul selon l'effectif** autour de **thématiques** issues des **blocs 2 et 3**, telles que :

- Les valeurs de la République
- La laïcité
- La prévention du harcèlement et des violences
- L'égalité filles-garçons
- L'éducation transversale (EDD, EVARS, EMI, etc.)
- L'assiduité et la lutte contre le décrochage scolaire
- L'accompagnement des élèves à besoins particuliers
- L'éducation à la citoyenneté et l'engagement des élèves
- La coéducation et les relations avec les familles
- L'usage du numérique et l'éducation aux médias et à l'information
- La gestion de groupe et des espaces de vie scolaire
- Le travail en équipe pluriprofessionnelle
- Le pilotage d'une Equipe de vie scolaire
- La politique éducative en EPLE
- Les compétences psychosociales

Ces thématiques seront problématisées. Exemples de problématiques :

- Comment le CPE peut-il contribuer à l'amélioration du climat scolaire ?
- Comment accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences psychosociales ?
- Quels leviers mobiliser pour prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire ?
- Comment faire vivre les valeurs de la République dans les espaces éducatifs de l'EPL ?
- Comment articuler sanction éducative et accompagnement des élèves ?
- Comment construire une relation de confiance avec les familles ?
- Quels outils le CPE peut-il mobiliser pour favoriser l'engagement des élèves ?

Modalités :

- Chaque étudiant choisit une problématique et se voit attribuer une deuxième problématique imposée.
- Pendant les périodes de stage, les étudiants observent, questionnent les professionnels de l'établissement (CPE, AED, personnels de direction, enseignants, personnels du pôle médico-social etc.) ainsi que les élèves sur ces problématiques.
- Toutes les données recueillies (outils de vie scolaire, comptes-rendus d'entretien, observations, projets éducatifs, documents institutionnels, verbatim, lectures, etc.) sont consignées dans un e-portfolio.

Contenus des TD :

TD 1 (2h) : Lancement de la SAÉ

- Présentation des **attendus** et de la **SAÉ**
- **Constitution des groupes** (semi-affinitaires) ou **seul**
- Présentation du **e-portfolio** (à alimenter tout au long de l'année)
- Appropriation et **problématisation** des thématiques
- **Méthodologie de l'observation** et du recueil de données en stage

TD 2 à TD 4 (3h chacun) : consolidation de la SAÉ (et du travail en groupe)

Temps 1 : Travail de groupe

Chaque étudiant :

1. **Choisit une activité réussie en stage** (situation éducative ou une action menée)
2. **Analyse :**
 - Le contexte de la situation
 - Les objectifs éducatifs poursuivis
 - Les acteurs impliqués et leur rôle
 - Les outils et dispositifs mobilisés
 - Les postures professionnelles adoptées
 - Les difficultés rencontrées et les ajustements réalisés
 - Quelles ressources du master ont été mobilisés ?
3. **Présente son analyse** à son groupe et/ou un autre groupe pour une **généralisation et une mutualisation** :
« En quoi cette situation répond-elle à la problématique et quelle(s) compétence(s) professionnelle(s) est/sont en jeu ? »

⚠ **Point de vigilance** : Répartition pertinente des problématiques au sein des groupes.

Temps 2 : Débriefing

- **Évaluation formative** en fin de séance avec le formateur.
- Retour réflexif collectif
- Identification des points d'appui et des axes de progrès

TD 5 (4h) : Clôture de la SAE

Support : Un **cas concret** (situation éducative, étude de cas, document institutionnel, incident de vie scolaire, extrait vidéo, projet éducatif, situation de harcèlement, conflit, etc.) est tiré au sort pour chaque groupe.

Temps 1 (1^{ère} moitié) :

- **Travail de groupe** : À partir des ressources du **e-portfolio** (expériences de stage, enseignements des blocs 1 à 4, lectures, etc.), chaque groupe conçoit une **présentation orale collective**.
- Le format est libre : diaporama PPT ou genially, carte mentale, sketchnote etc.

Temps 2 (2^{ème} moitié) :

- **Présentation orale et évaluation** :
 - Regard croisé des **pairs**
 - Échanges avec le **formateur**
 - **Analyse réflexive sur les compétences mobilisées**

Modalités de validation :

M3C Session 1

- **Présentation orale** : 15 minutes + 10 minutes d'échanges avec les pairs et le formateur.
- **Critères de validation** :
 - Présence en stage (**4/5e réalisés**)
 - **Grilles de co-évaluation** complétées par le stagiaire et son tuteur ÉPLE (*niveau 1 requis pour l'ensemble des compétences ciblées*)
 - **Bilans d'entretien**
 - **Validation des compétences professionnelles** (C1, C2, CS1 à CS8 si applicable)
 - Implication dans le travail de groupe et alimentation régulière du **e-portfolio**
 - **Capacité d'analyse réflexive** et de **mobilisation des ressources** théoriques

M3C Session 2 (en cas de manque d'implication)

- **Oral individuel** : 15 minutes (5 minutes d'exposé + 10 minutes d'entretien)
- **Préparation** : 30 minutes (analyse d'une situation éducative en lien avec les blocs 2 et 3)
- **Condition** : Les **4/5e du stage doivent avoir été réalisés** et les **grilles de co-évaluation complétées** et le **e-portfolio** doit avoir été alimenté.

BLOC 3

AGIR DANS LE CADRE DES PRINCIPES DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

ECTS : 11

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation. Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles. Il s'agit aussi de préparer les CPE à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de prise en charge globale de l'élève.

EC 1

INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

ECTS : 2

CM : 14

TD : 13

TP :

Objectifs :

- Identifier les principes et valeurs qui fondent l'école républicaine et en comprendre les enjeux éducatifs.
- Analyser la manière dont ces principes se traduisent concrètement dans les situations professionnelles.
- Comprendre les tensions et conflits de valeurs susceptibles d'émerger dans le cadre scolaire.
- Développer une capacité à expliciter et justifier ses choix éducatifs au regard de ces principes.
- Interroger les conditions de transmission et d'appropriation des valeurs dans un cadre scolaire pluraliste.
- Distinguer adhésion formelle aux valeurs et mise en œuvre effective dans les pratiques éducatives.
- Construire une posture professionnelle capable de faire vivre ces principes dans des situations concrètes.
- Mobiliser des repères conceptuels pour penser la normativité éducative et ses enjeux contemporains.

Contenus :

Ce dispositif de formation propose une analyse des principes et valeurs qui structurent l'école républicaine, en s'attachant à comprendre leurs significations, leurs évolutions et leurs usages dans le contexte scolaire contemporain. Il ne s'agit pas d'en proposer une simple présentation, mais d'en interroger les conditions de mise en œuvre dans des situations éducatives concrètes, notamment lorsque celles-ci donnent lieu à des tensions, des contestations ou des interprétations divergentes.

Un travail spécifique est mené sur la conflictualité des valeurs, à partir de situations professionnelles où se confrontent différentes conceptions « du juste », « du légitime » ou de « l'éducatif ». Les étudiants sont amenés à analyser ces tensions en mobilisant des apports de la philosophie de l'éducation, afin de comprendre que les valeurs ne s'imposent pas de manière univoque mais font l'objet d'interprétations situées. Cette approche permet d'interroger les conditions d'une transmission qui ne soit ni purement injonctive ni purement relativiste.

Le bloc aborde également la question de la normativité éducative, en distinguant les principes affichés, leurs traductions institutionnelles et leurs appropriations effectives dans les pratiques professionnelles. Des études de cas et des retours de stage permettent de travailler la justification des décisions éducatives, en articulant principes de référence, analyse des situations et responsabilité professionnelle. L'objectif est de permettre aux futurs CPE de faire vivre ces valeurs dans leur action quotidienne, en étant capables d'en expliciter les fondements et d'en assumer les implications.

EC 2

CONNAITRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 2

CM : 3

TD : 6

TP :

Objectifs :

Cet EC vise à permettre aux étudiants de s'approprier les principes fondamentaux liés au statut de fonctionnaire et à leur future inscription dans le service public d'éducation. Il a pour objectif de leur faire connaître les droits et obligations qui encadrent l'exercice de leurs fonctions, tout en les amenant à réfléchir à la posture professionnelle attendue d'un CPE en tant que représentant de l'État, de l'institution scolaire et des valeurs du service public. L'EC introduit également les enjeux de la transition écologique et du développement soutenable, afin de sensibiliser les étudiants à l'impact de leurs pratiques professionnelles et éducatives.

Contenus :

L'enseignement aborde les repères essentiels relatifs au rôle du fonctionnaire, aux règles qui encadrent son action et aux exigences professionnelles associées à l'exercice d'une mission de service public. Il invite les étudiants à réfléchir à la posture attendue du CPE, du professeur et de tout membre de la communauté scolaire, à son inscription dans l'institution et à la manière dont il incarne, dans son action quotidienne, les principes et les responsabilités liés à sa fonction. Une Sensibilisation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans le cadre scolaire.

EC 3

CONNAITRE LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS

ECTS : 4

CM : 8

TD : 22

TP :

Objectifs :

- Connaître et comprendre les différents principes qui régissent le système éducatif français et leurs applications au sein d'un établissement et dans le cadre des fonctions de CPE.
- Comprendre les objectifs et le fonctionnement du système éducatif français grâce à une approche historique analysant ses évolutions sur la longue durée
- Comprendre les réformes récentes affectant le fonctionnement du système éducatif français
- Comprendre les débats politiques et sociétaux liés aux réformes du système éducatif

Contenus :

Cet EC vise à permettre aux étudiant(e)s de comprendre le système éducatif français par une mise en perspective sur le temps long. Il s'agira d'aborder différents éléments qui le structurent, comme la mise en place du collège unique, la création d'un système de sectorisation, l'évolution des rapports entre enseignant(e)s et élèves et des modèles de sanctions, la mise en place progressive de la mixité entre filles et garçons, l'existence d'un enseignement privé aux côtés des établissements publics, etc. De grands concepts seront abordés, comme celui de massification et de démocratisation scolaires. Les limites de ces processus seront étudiées.

Cet EC visera également à permettre aux étudiant(e)s de comprendre les débats politiques et sociaux liés au système scolaire dans l'actualité récente, comme les controverses autour des rythmes scolaires, de la réforme du lycée, des groupes de niveaux, ou la mise en accusation de l'école à la suite des attentats de 2015.

EC 4

INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'EQUIPE ET PARTENARIALE

ECTS : 1

CM : 3

TD : 18

TP :

Objectifs :

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Réaliser une production concrète dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix

Contenus :

CM 3h

Partenariat culturel (DRAEAC) sous forme de webinaire

TD 18h

Dans cet EC, les étudiants vivent et réalisent un projet dans le cadre d'un enseignement engageant, soit plusieurs disciplines croisées, soit un travail avec des partenaires extérieurs à l'Education nationale.

EC 5

CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITE AVEC LES FAMILLES

ECTS : 1

CM : 6

TD :

TP :

Objectifs :

Comprendre la diversité des rapports que les familles entretiennent avec l'école selon leur position sociale, et acquérir des outils pour construire des relations de qualité avec elles - y compris dans les situations de tension générées par certaines questions socialement vives.

Contenus :

L'enseignement aborde la variation sociale des rapports aux études, l'évolution des familles populaires face à la massification scolaire, les stratégies de contournement de la carte scolaire dans les milieux favorisés, et le paysage associatif de la représentation parentale. Il examine ensuite plusieurs QSV sources de tensions récurrentes entre familles et établissements : la laïcité (depuis l'affaire de Creil), l'éducation à l'égalité des sexes (ABCD de l'égalité), et l'éducation à la sexualité (programme EVRAS).

EC 6

AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ECTS : 1

CM : 2

TD : 5

TP :

Objectifs :

En Master 1, l'objectif est de poser **les fondements culturels, juridiques et professionnels** :

- Comprendre le rôle des personnels d'éducation dans la protection de l'enfance au sein de l'EPL
- Identifier les grandes situations à risque rencontrées chez les élèves
- S'approprier les principes fondamentaux de la protection de l'enfance
- Repérer les acteurs internes et externes impliqués
- Adopter une posture professionnelle adaptée (écoute, vigilance, discrétion)

Contenus :

Cet EC vise à permettre aux étudiants d'appréhender la responsabilité du CPE dans le champ de la protection de l'enfance, en posant les bases nécessaires à la compréhension des enjeux institutionnels, éducatifs et éthiques.

Elle conduit les étudiants à s'approprier les principes fondamentaux de la protection de l'enfance, en identifiant les notions de danger, de risque et de maltraitance, ainsi que les grandes orientations des politiques publiques dans ce domaine. Une attention particulière est portée à la place du CPE au sein de l'établissement scolaire, en articulation avec les autres membres de la communauté éducative et les partenaires extérieurs.

Les étudiants sont amenés à développer leurs capacités de repérage des signes de mal-être et des situations à risque chez les élèves, qu'il s'agisse de difficultés sociales, de situations de harcèlement, de violences ou de négligence. L'accent est mis sur l'identification des signaux faibles et sur la nécessité d'une vigilance professionnelle au quotidien.

Cet EC aborde également la connaissance des différents acteurs de la protection de l'enfance, tant au sein de l'Éducation nationale qu'à l'extérieur (services sociaux, aide sociale à l'enfance, justice, associations), afin de situer l'action du CPE dans un cadre partenarial.

Enfin, une première réflexion sur la posture professionnelle est engagée : il s'agit d'apprendre à accueillir la parole de l'élève, à adopter une attitude éthique fondée sur l'écoute, la discrétion et le non-jugement, et à comprendre les modalités d'alerte en interne.

BLOC 4

S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

ECTS : 7

Le bloc 4 est composé de 3 EC qui, bien que faisant l'objet d'enseignements indépendants, engageront un développement de compétences complémentaires liées au développement professionnel, qui seront évaluées lors de la soutenance du mémoire en fin de M2.

EC 1

S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE RECHERCHE

ECTS : 4

CM : 6

TD : 21

TP :

Objectifs :

- S'engager dans une démarche de recherche en lien avec l'exercice du métier
- Identifier les enjeux de la recherche pour la pratique professionnelle
- S'acculturer aux méthodologies de la recherche en éducation
- Identifier des questions de recherche à partir de la pratique professionnelle
- Identifier des savoirs scientifiques
- Réaliser une recherche bibliographique et construire une revue de littérature
- Partager des ressources, collaborer pour développer ses ressources

Contenus :

En master 1, les séminaires seront l'occasion de découvrir différents types de recherches et de méthodologies pour étudier un même objet lié directement à la pratique professionnelle. A partir d'une thématique assez large choisie en début d'année, les étudiants pourront envisager progressivement un cadre théorique et les premiers éléments de leur méthodologie.

Les cours magistraux apporteront des connaissances relatives à l'épistémologie des savoirs, aux méthodologies de la recherche et techniques de l'enquête.

Les séminaires seront l'occasion pour les étudiants de définir progressivement les contours de leur sujet à partir d'une recherche bibliographique et de la rédaction de tout ou partie de leur revue de littérature. L'appropriation et la maîtrise de l'écriture scientifique sera progressive. La collaboration entre étudiants sera l'occasion de partager des savoirs, de se questionner, de croiser les points de vue et de s'entraider dans la rédaction et/ou l'articulation des références scientifiques entre elles.

Ils assisteront dans l'année à une journée d'étude, conférence, webinaire (en ligne ou en présentiel) pour découvrir davantage le monde scientifique.

EC 2

S'INSCRIRE DANS UN COLLECTIF PROFESSIONNEL

ECTS : 1

CM :

TD : 8

TP :

Objectifs :

Découvrir les différents collectifs professionnels dans les établissements du second degré et leurs enjeux.

Contenus :

Présentation des collectifs professionnels institutionnels (comme le conseil de classe, les équipes éducatives, les GPLDS, etc.) ou créés à l'initiative des équipes pédagogiques et des établissements (groupes de réflexion, projets particuliers). Ces groupes seront présentés en respectant une certaine diversité au regard de leurs enjeux, modalités d'organisation et de fonctionnement, en veillant à présenter des exemples concrets.

EC 3

UTILISER LE NUMERIQUE POUR AGIR ET SE FORMER

ECTS : 2

CM : 2

TD : 11

TP : 2

Objectifs :

Il s'agit de développer les compétences numériques de l'enseignant pour agir en fonctionnaire responsable et mobiliser le numérique au service de son efficacité professionnelle (recherche documentaire, conception de ressources...) et de son développement professionnel (veille, réseaux professionnels, formation en ligne...).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 1 et 2 du CRCN Édu.

Dans ce cadre sera mise en œuvre le « volet automatisé » défini par le Vademecum de l'attestation des compétences numériques professionnelles dans l'éducation au sein des INSPÉ conformément à l'article 9 de l'arrêté de cadrage des M2E.

BLOC 1

ORGANISER LA VIE SCOLAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT POUR ACCOMPAGNER LE PARCOURS DES ÉLÈVES ET CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ, À LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES ET AU BIEN-ÊTRE

ECTS : 17

EC 1

REGARDS CROISÉS SUR L'ADOLESCENCE ET LES PROBLÉMATIQUES SOCIO-ÉDUCATIVES

ECTS : 2

CM :

TD : 18

TP :

Situer le processus adolescent dans un contexte groupal

Objectifs :

- Mobiliser les connaissances sur le développement
- de l'adolescent dans l'analyse des situations professionnelles.
- Comprendre les processus d'apprentissage des élèves et leurs déterminants cognitifs et émotionnels.
- Identifier les principales fonctions cognitives impliquées dans les apprentissages (mémoire, attention, fonctions exécutives, charge cognitive).
- Prendre en compte l'impact des émotions et des vulnérabilités psychiques dans les parcours scolaires.
- Repérer les situations de souffrance psychique, de décrochage ou de crise, et adopter une posture professionnelle adaptée.
- Connaître les dispositifs d'accompagnement internes et externes et savoir orienter les élèves.
- Renforcer ses compétences psychosociales dans une logique de collaboration au sein de la communauté éducative.

Contenus :

Le Master 2 vise une professionnalisation approfondie fondée sur la mobilisation des apports psychologiques dans l'action éducative. Les enseignements portent sur les vulnérabilités adolescentes, notamment les souffrances psychiques, les situations de désengagement scolaire et le risque suicidaire, en mettant l'accent sur le repérage, la prévention et la posture professionnelle. Les étudiants développent leur compréhension des processus d'apprentissage en intégrant les dimensions cognitives (mémoire, attention, fonctions exécutives, charge cognitive) et émotionnelles. Ils sont formés à identifier et mobiliser des stratégies éducatives adaptées aux difficultés rencontrées par les élèves. Une connaissance des dispositifs d'accompagnement (sanitaires, sociaux et éducatifs) est construite à travers des apports théoriques et des visites de terrain. Enfin, le renforcement des compétences psychosociales et la compréhension des dynamiques de groupe soutiennent le développement d'une posture réflexive et collaborative au sein de la communauté éducative.

EC 2

ACCOMPAGNER LES ELEVES DANS LEUR FORMATION ET LEURS APPRENTISSAGES

ECTS : 6

CM :

TD : 36

TP :

Climat scolaire et conditions de vie des élèves

Objectifs :

Cet EC s'inscrit dans le prolongement des apprentissages engagés en Master 1 et vise à approfondir la compréhension des enjeux du climat scolaire, du bien-être des élèves et des conditions de leur engagement dans les apprentissages. Il conduit les étudiants à enrichir leur analyse des leviers éducatifs, institutionnels et partenariaux mobilisables par le CPE pour favoriser un environnement scolaire inclusif, sécurisant et propice à la réussite de tous.

À travers cet enseignement, les étudiants poursuivent leur appropriation des dynamiques qui structurent la vie scolaire en interrogeant plus particulièrement les enjeux d'égalité, d'inclusion, d'accompagnement des parcours, de coopération éducative et de persévérance scolaire. Il s'agit ainsi de consolider leur capacité à penser et à construire des actions éducatives cohérentes au service d'un climat scolaire favorable au développement, à l'émancipation et à la réussite des élèves.

Contenus :

L'enseignement approfondit les enjeux du climat scolaire à partir de problématiques éducatives et professionnelles directement liées à l'exercice du métier de CPE. Il aborde notamment les questions de mixité et d'égalité filles-garçons, les enjeux liés à l'orientation, ainsi que la place du CPE dans les stratégies d'équipe et la construction d'une action éducative concertée. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans le cadre de l'École inclusive, ainsi qu'aux liens entre qualité de vie à l'école, bien-être, engagement scolaire et réussite des élèves.

L'EC interroge également la place des pratiques partenariales dans le travail du CPE, les dimensions de pédagogie et de coopération inhérentes à sa fonction, ainsi que les enjeux de persévérance et de raccrochage scolaire dans l'accompagnement des parcours d'élèves.

Cet approfondissement vise à permettre aux étudiants de mieux articuler analyse des situations, action éducative et construction de réponses professionnelles adaptées aux réalités du terrain.

Parcours des élèves, orientation et persévérance scolaire

Objectifs :

- Développer des compétences professionnelles et un esprit critique en matière d'accompagnement du/des parcours des élèves à travers l'analyse et la mise en œuvre de situations éducatives professionnelles.
- Apprendre à analyser et à lire les indicateurs relatifs à la scolarité des élèves et plus largement à la qualité du climat scolaire et développer une posture réflexive et active permettant de contribuer au bien-être individuel et collectif des élèves, à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.
- Développer des compétences professionnelles en matière d'accompagnement des élèves dans leur parcours d'orientation ainsi que dans la mise en œuvre de dispositifs d'accrochage et de persévérance scolaires.

Contenus :

En deuxième année de Master, cet enseignement se veut davantage professionnalisant. Il vise à développer les compétences et la posture éducatives et professionnelles des étudiants en matière d'accompagnement des élèves dans leur parcours, dont le parcours d'orientation ainsi que dans la mise en œuvre de dispositifs d'aide, de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire. Il s'agira de rendre les étudiants acteurs afin de mobiliser leurs sens, leurs compétences, leur posture et leur réflexion dans l'incarnation des compétences et des missions du CPE au profit du bien-être, de l'épanouissement et de la réussite des élèves.

Citoyenneté et engagement des élèves

Objectifs :

- Développer des compétences professionnelles et un esprit critique en matière d'accompagnement des élèves dans leur formation à une citoyenneté participative à travers l'analyse et la mise en œuvre de situations éducatives professionnelles et le développement d'actions pédagogiques durant l'année.
- Apprendre à analyser et à lire les indicateurs relatifs à l'engagement des élèves en établissement et plus largement à la qualité du climat scolaire et développer une posture réflexive et active permettant de contribuer à la transmission et à l'incarnation des valeurs républicaines.
- Développer des compétences professionnelles en matière de pédagogie, d'animation des instances de démocratie scolaire et de démarche de projet.

Contenus :

En deuxième année de Master, cet enseignement se veut davantage professionnalisant. Il vise à développer les compétences et la posture éducatives et professionnelles des étudiants en matière d'accompagnement des élèves dans leur formation à une citoyenneté participative. Il s'agira de rendre les étudiants acteurs afin de mobiliser leurs sens, leurs compétences, leur posture et leur réflexion dans l'incarnation des compétences et des missions du CPE au profit de transmission et de la valorisation des valeurs de la République et de la formation citoyenne des élèves.

EC 3

ORGANISER LA VIE SCOLAIRE AU SEIN D'UN ETABLISSEMENT

ECTS : 8

CM :

TD : 65

TP :

Pilotage d'un service et animation d'une équipe vie scolaire

Objectifs :

Cet EC a pour objectif de permettre aux étudiants de s'approprier les compétences du référentiel du métier relatives à l'organisation de la vie scolaire et à l'animation d'une équipe. Il vise plus particulièrement à leur faire comprendre le positionnement du CPE au sein de la communauté éducative et les responsabilités qui lui incombent en tant que responsable de service. Il les conduit également à se familiariser avec les documents-cadres, les outils de gestion et les gestes professionnels nécessaires à l'organisation du travail des personnels de vie scolaire. Les étudiants sont ainsi amenés à appréhender les missions des différents membres de l'équipe, à maîtriser les principes de gestion des assistants d'éducation, à construire des outils de pilotage, à conduire des réunions et des entretiens professionnels, et à penser des actions d'accompagnement et de formation à destination des personnels.

Contenus :

L'enseignement aborde les différentes dimensions du pilotage d'un service de vie scolaire à travers des apports théoriques, des analyses de pratiques et des cas concrets. Il traite notamment des temps de formation, d'accompagnement et de régulation de l'équipe, des modalités de recrutement et d'accueil des personnels de vie scolaire, ainsi que de la construction d'outils professionnels tels que les livrets d'accueil, les fiches de poste ou les supports d'entretien. Une attention particulière est portée à la conduite de réunions, à l'évaluation individuelle des personnels, à l'organisation du travail et à la planification du service, notamment à travers la réalisation des emplois du temps. L'EC vise ainsi à initier les étudiants aux logiques de pilotage éducatif, d'encadrement de proximité et d'animation d'équipe propres à l'exercice du métier de CPE.

Justice scolaire, droit et régulation éducative en établissement

Objectifs :

- Consolider et mobiliser les connaissances juridiques dans des situations complexes
- Maîtriser les procédures disciplinaires et les articuler avec les enjeux éducatifs et institutionnels
- Analyser et sécuriser juridiquement les pratiques professionnelles du CPE
- Accompagner les équipes et conseiller la hiérarchie sur les questions juridiques et éducatives
- Intégrer les enjeux contemporains (harcèlement, décrochage, autorité parentale, statut des élèves) dans une approche globale
- Développer une posture professionnelle réflexive, éthique et experte

Contenus :

Le parcours de M2 s'inscrit dans une logique d'approfondissement et de professionnalisation. Les étudiants sont amenés à mobiliser et articuler leurs connaissances juridiques dans des situations complexes, en lien avec les réalités du terrain. Le travail porte notamment sur la maîtrise des procédures disciplinaires (de la prévention à la sanction), leur sécurisation juridique et leur inscription dans une démarche éducative. Les thématiques émergentes et sensibles, telles que le harcèlement et le cyberharcèlement, l'absentéisme et le décrochage scolaire, ou encore l'exercice de l'autorité parentale et le statut des élèves mineurs et majeurs, sont abordées dans une perspective globale

intégrant les dimensions juridiques, éducatives et institutionnelles. Les étudiants développent également des compétences de pilotage à travers les outils de la vie scolaire et la participation aux dispositifs de l'EPLE, ainsi qu'une capacité à conseiller les équipes. L'approche repose sur l'analyse de situations professionnelles, la production d'outils (ex : livrets de sanctions) et le développement d'une posture réflexive et experte.

Relations professionnelles et dynamiques coopératives du CPE

Objectifs :

Cet EC vise à développer chez les étudiants les compétences communicationnelles, relationnelles et professionnelles indispensables à l'exercice du métier de conseiller principal d'éducation. Elle permet de penser la communication non comme une simple transmission d'informations, mais comme un levier éducatif, institutionnel et stratégique, au service du climat scolaire, de la réussite des élèves et de la coopération entre les acteurs de la communauté éducative.

À travers cet EC, les étudiants sont amenés à comprendre que le CPE occupe une place centrale dans les dynamiques relationnelles de l'établissement : il est à la fois médiateur, interlocuteur, coordinateur, accompagnateur et porteur de sens dans les échanges qu'il entretient avec les élèves, les familles, les personnels et les partenaires.

Contenus :

Cet EC permet d'appréhender la communication comme une dimension centrale du métier de CPE, à la fois dans la relation éducative avec les élèves, dans le dialogue avec les familles, dans le travail en équipe et dans la conduite de projets. Elle conduit les étudiants à réfléchir à leur posture professionnelle, à l'exercice d'une autorité éducative juste, à la qualité des échanges avec les différents acteurs de la communauté éducative, ainsi qu'à la maîtrise des écrits et outils de communication professionnelle. Elle prépare également à adapter sa communication à des situations sensibles ou de crise, en faisant de celle-ci un levier de régulation, de coopération, de pilotage et d'action éducative au sein de l'établissement.

L'EC propose ainsi une réflexion approfondie sur les différentes dimensions de la communication professionnelle du CPE : communication éducative, communication interpersonnelle, communication institutionnelle, communication écrite et gestion des situations sensibles ou de crise.

EC 4

LANGUE VIVANTE ETRANGERE

ECTS : 1

CM :

TD : 10

TP :

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3.

La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e).

Cet EC répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 2^{ème} année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports audio et vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

EC 5

EDUCATION AU NUMERIQUE DES ELEVES

ECTS :

CM :

TD : 4

TP :

Objectifs :

La formation numérique du bloc 1 a pour objectif de développer la capacité des étudiants à participer à la formation numérique des élèves à la fois dans le cadre de la discipline (programmes d'enseignement) ainsi qu'en tant que participation aux compétences numériques transversales définies dans le CRCN (dont la sécurité, le RGPD, les aspects juridiques, impact cognitif...).

Contenus :

Cette formation correspond aux domaines 3, 4 et 5 du CRCN Édu.

Le protocole d'évaluation correspond au « volet pratique professionnelle » défini par le Vademecum de l'attestation des compétences numériques professionnelles dans l'éducation au sein des INSPÉ conformément à l'article 9 de l'arrêté des M2E.

BLOC 2

ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE A LA DIVERSITE DES ELEVES

ECTS : 7

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice. Pour nombre d'entre elles, les compétences du bloc 2 s'incarnent dans les contextes disciplinaires avec lesquels elles entrent en cohérence. La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2 en articulant la connaissance des élèves, la pédagogie et la didactique des disciplines.

EC 1

CONNAITRE ET PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITE DES ELEVES

ECTS : 3

CM : 2

TD : 13

TP :

Egalité filles/garçons

Objectifs :

Le programme de cet enseignement en master 2 prolonge et approfondit la réflexion engagée en M1 en déplaçant le regard vers l'agir professionnel. Il s'agit moins de comprendre les mécanismes de reproduction des inégalités que de se donner les moyens concrets d'y résister dans sa pratique quotidienne - en classe comme dans l'établissement. L'enseignement vise ainsi à outiller les futur-es enseignant-es et personnels d'encadrement pour qu'ils et elles puissent non seulement adopter des pratiques pédagogiques plus égalitaires, mais aussi associer activement les élèves à cette démarche.

Contenus :

Le premier TD est consacré aux pratiques enseignantes : il s'ouvre sur les principes d'une pédagogie égalitaire - gestion différenciée des interactions, formulation des consignes, organisation de l'espace et du temps scolaire - avant de présenter un ensemble d'outils mobilisables en classe (supports iconographiques, albums, toile de l'égalité, etc.).

Le second TD déplace la focale vers les élèves eux-mêmes, envisagés non comme simples destinataires d'une éducation à l'égalité mais comme acteurs capables de repérer les inégalités dans leur environnement scolaire et de contribuer à la construction d'un espace plus juste. Les étudiant-es sont à cette occasion initié-es aux outils d'observation et d'analyse qui permettent de rendre visibles les dynamiques de genre à l'œuvre dans la classe et l'établissement, et réfléchissent aux conditions dans lesquelles ces outils peuvent être transposés à leurs élèves.

Education inclusive

Dans la continuité du master 1, cet EC permettra aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et l'analyse des besoins éducatifs particuliers afin de développer gestes professionnels et pratique professionnelle.

Objectifs :

- Connaître les troubles neurodéveloppementaux et comprendre les impacts au quotidien dans les apprentissages
- Comprendre les enjeux de la différenciation pédagogique et la mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage variées
- Concevoir des adaptations pédagogiques (supports, méthode Falc, outils numériques...)
- Rendre effective l'inclusion des élèves en travaillant en équipe pluriprofessionnelle

Contenus :

CM (2h)

Ce CM abordera les TND et les BEP associés afin de répondre aux besoins des adolescents.

TD (7h)

L'EC abordera dans les divers TD :

- Les enjeux de la différenciation pédagogique : compréhension et modalités (en lien avec le terrain) ;
- L'évaluation des besoins des élèves en lien avec le travail partenarial (AESH, pôle ressource, professionnels de santé et médico-sociaux) et l'élaboration et le suivi des projets personnalisés ;
- La conception d'un enseignement adaptés : adaptations pédagogiques ciblées en prenant en compte les besoins des élèves, focale sur la méthode FALC, le numérique dans sa pratique professionnelle.

EC 2

METTRE EN ŒUVRE SON ENSEIGNEMENT

ECTS : 2

CM :

TD : 8

TP :

Dans la continuité du master 1, cet EC permettra aux étudiants d'approfondir l'analyse de situations d'enseignement en développant des compétences d'analyse réflexive en lien avec la pratique du terrain.

Objectifs :

- Concevoir et mettre en œuvre des démarches d'enseignement et d'évaluation dans diverses situations variées en tenant compte des besoins des élèves
- Analyser sa pratique afin de développer gestes professionnels et pratique professionnelle

Contenus :

TD (5h)

- L'analyse critique de démarches pédagogiques en fonction des besoins des élèves et du contexte d'enseignement ;
- L'exploitation de son propre enseignement (situations propres vécues) et des évaluations (formes d'évaluation, progrès des élèves...) et des productions d'élèves pour ajuster les réponses pédagogiques ;
- Le développement des compétences d'analyse réflexive pour faire évoluer ses gestes professionnels (repérage et compréhension des réussites, marges de progrès, pistes d'action à modifier, à ajuster...).

TD (3h pour les parcours)

- La conception et la mise en œuvre d'évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves ;
- Les impacts de l'évaluation sur la motivation, l'engagement des élèves et la confiance en soi ;
- L'interprétation des résultats des évaluations des élèves pour réguler l'enseignement et les apprentissages.

EC 3

ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE L'ELEVE

ECTS : 1

CM : 2

TD :

TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre un accompagnement actif et personnalisé des élèves dans la construction de leur parcours d'orientation en tenant compte de leurs aspirations, de leurs compétences et du contexte institutionnel. Identifier les enjeux et les mécanismes de l'orientation afin de favoriser l'égalité des chances au sein du système scolaire.
- Identifier les différentes voies de formation (générale, technologique et professionnelle) et leurs spécificités afin de situer les choix d'orientation des élèves.
- Contribuer à la continuité des parcours scolaires en participant aux dispositifs et instances de suivi des élèves.
- Analyser les signes avant-coureurs du décrochage scolaire et mobiliser des dispositifs adaptés.
- Prévenir les situations de décrochage scolaire en mobilisant la coordination des différents acteurs et des stratégies pédagogiques et éducatives adaptées.
- Développer une coopération effective avec les familles et les différents partenaires de l'établissement pour construire une relation de confiance dans une logique de coéducation.
- S'inscrire dans une dynamique collective pour accompagner les transitions scolaires et favoriser la réussite de tous les élèves (liaison intercycles, transitions vers le lycée/enseignement supérieur).
- Concevoir et évaluer des stratégies pédagogiques et éducatives pour favoriser l'engagement et l'autonomie des élèves dans leur parcours.

Contenus :

L'enseignement est centré sur la mise en œuvre concrète de l'accompagnement du parcours de l'élève, à partir de situations professionnelles issues des stages et de l'expérience de terrain. Il s'appuie sur l'analyse des différentes voies de formation et de leurs finalités, ainsi que sur les facteurs qui influencent les trajectoires scolaires. Il s'attache à alimenter une réflexion plus large sur les mécanismes (sociaux, géographiques...) qui influencent les stratégies d'orientation des élèves et peuvent nuire à l'égalité des chances. Il s'agit de mobiliser les connaissances relatives au système éducatif et à l'orientation pour construire des actions adaptées aux besoins des élèves.

Une attention particulière est portée à l'analyse des situations de décrochage scolaire, afin d'identifier les signes de fragilité, de mobiliser les dispositifs existants et de coordonner l'action avec les différents acteurs de l'établissement.

Le travail porte également sur la participation aux instances de suivi des élèves (conseils de classe, équipes éducatives) et sur la construction d'une communication professionnelle avec les familles, en tenant compte de leur diversité. Les étudiants sont amenés à analyser leur positionnement professionnel et à développer des stratégies d'accompagnement favorisant l'autonomie et l'engagement des élèves.

Enfin, l'EC intègre une réflexion sur la continuité des parcours (liaisons intercycles, transitions vers le lycée et l'enseignement supérieur), en lien avec les politiques éducatives et les dispositifs institutionnels, afin de situer l'action de l'enseignant dans une approche globale et collective de la réussite des élèves.

EC 4

CONTRIBUER A LA QUALITE DU CLIMAT SCOLAIRE (DONT GESTION DE CLASSE)

ECTS : 1

CM :

TD : 9

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les grands principes favorisant la mise en place d'un cadre propice aux apprentissages. Il a pour objectif de permettre aux étudiants d'approfondir les stratégies de gestion de classe à partir des retours d'expérience en stage leur permettant d'installer une autorité éducative adaptée. Il vise également à leur faire identifier les différentes formes de violence à l'école en analysant des situations complexes et à en comprendre les conséquences sur les élèves et le climat scolaire. Cet enseignement contribue par ailleurs au développement des compétences nécessaires pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves en développant une capacité à travailler en équipe pluriprofessionnelle.

Contenus :

- Gestion de classe : appui sur les retours d'expérience et analyse réflexive
- Gestion des conflits et des tensions
- Corps / voix / regard : gestion de soi, des espaces, des élèves

BLOC 3

AGIR DANS LE CADRE DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ECTS : 6

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation. Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles.

Il s'agit aussi de préparer les enseignants à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de prise en charge globale de l'élève.

EC 1

INSCRIRE SON ACTION DANS LES PRINCIPES ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE

ECTS : 2

CM :

TD : 9

TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre les principes et valeurs de la République dans des situations d'enseignement concrètes.
- Construire des séquences et des dispositifs permettant leur appropriation par les élèves.
- Gérer des situations de tension ou de contestation liées aux valeurs dans la classe.
- Adapter son positionnement professionnel face à des situations sensibles ou conflictuelles.
- Développer une capacité à expliciter et justifier ses choix pédagogiques au regard des principes républicains.
- Construire un environnement pédagogique réduisant l'apparition de situations de tensions ou de contestation ?
- Intervenir de manière appropriée et coordonnée face aux atteintes aux valeurs de la République.
- Inscrire son action dans une démarche collective au sein de l'établissement.

Contenus :

L'EC est centré sur la mise en œuvre effective des valeurs de la République dans les pratiques d'enseignement, en s'appuyant sur des études de cas et des situations professionnelles issues du terrain. Il s'agit de travailler l'appropriation et la transmission de ces valeurs à travers des dispositifs pédagogiques adaptés, en intégrant notamment les enjeux de citoyenneté numérique. Les étudiants sont amenés à concevoir et analyser des situations d'enseignement permettant de faire vivre ces principes dans la classe, en tenant compte de la diversité des élèves et des contextes.

Une attention particulière est portée à la gestion des situations sensibles, notamment lorsque les valeurs de la République sont contestées ou mises en tension. L'EC propose un travail sur les modalités de réaction et de signalement face aux atteintes, en articulant cadre institutionnel, responsabilité professionnelle et analyse des situations. Les étudiants sont conduits à réfléchir à leur positionnement, à la manière de soutenir leurs choix pédagogiques et à la nécessité d'inscrire leur action dans un cadre collectif.

Un apport de la philosophie de l'éducation permet de penser les conditions d'un enseignement qui articule transmission des savoirs, formation du jugement et respect du pluralisme. La réflexion porte sur le rôle de l'enseignant dans la construction d'un espace de discussion régulé, où les élèves peuvent confronter des points de vue sans que soient remis en cause les principes fondamentaux. Des analyses de pratiques et des retours de stage permettent de consolider une posture professionnelle capable d'articuler principes, situations et décisions.

EC 2

CONNAITRE LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE DE L'EN

ECTS : 1

CM :

TD : 3

TP :

Objectifs :

- Mobiliser les droits et obligations du fonctionnaire dans l'analyse et la gestion de situations professionnelles complexes.
- Adopter un positionnement professionnel conforme aux exigences déontologiques dans des contextes variés.
- Gérer des situations d'exposition professionnelle, notamment dans l'espace numérique.
- Prendre des décisions éclairées en tenant compte des responsabilités engagées.
- Analyser les conséquences juridiques et professionnelles des actions menées.
- Adapter sa posture face à des situations de tension impliquant des enjeux éthiques ou déontologiques.
- Inscrire son action dans un cadre collectif en respectant les règles et les responsabilités partagées.

Contenus :

L'EC est centré sur la mobilisation des repères juridiques et déontologiques dans des situations professionnelles concrètes, à partir de mises en situation et d'analyses de cas. Il s'agit de travailler la capacité à identifier les enjeux juridiques et éthiques d'une situation, à mobiliser les textes de référence et à prendre des décisions adaptées en tenant compte des responsabilités engagées. Une attention particulière est portée aux situations d'exposition professionnelle, notamment dans le cadre des usages numériques, afin d'analyser les risques, les dérives possibles et les modalités de régulation. Les étudiants sont amenés à réfléchir aux dilemmes professionnels liés à l'exercice du métier, en articulant cadre réglementaire, jugement en situation et responsabilité individuelle. Cette approche s'appuie sur des apports relatifs à l'éthique professionnelle, permettant de penser la tension entre règles prescrites et décision située. Des mises en situation permettent de confronter les étudiants à des cas concrets (relations avec les élèves et les familles, usage des réseaux sociaux, positionnement dans l'établissement), afin de consolider une posture professionnelle cohérente, responsable et argumentée.

EC 3

CONNAITRE LE SYSTEME EDUCATIF FRANÇAIS

ECTS : 1

CM : 2

TD : 2

TP :

Objectifs :

- Analyser le système éducatif à partir des politiques publiques qui le structurent.
- Comprendre les enjeux territoriaux des politiques éducatives et leurs effets sur les établissements.
- Interpréter les résultats des évaluations nationales et internationales et leurs usages institutionnels.
- Développer une capacité à situer son action dans un système éducatif en transformation.
- Interroger les logiques de pilotage et d'évaluation du système éducatif.
- Comprendre les effets des politiques éducatives sur les pratiques professionnelles et les parcours des élèves.
- Construire une lecture critique des indicateurs et des discours sur la performance scolaire pour agir.

Contenus :

L'EC est centré sur une analyse approfondie du système éducatif à partir des politiques publiques qui le structurent, en mettant en évidence les enjeux territoriaux et les effets différenciés des dispositifs selon les contextes. Il s'agit de comprendre comment les politiques éducatives se déclinent à différentes échelles, et comment elles influencent les pratiques des acteurs et les parcours des élèves. Une attention particulière est portée aux logiques de pilotage du système éducatif, notamment à travers l'étude des évaluations nationales et internationales, en analysant leurs finalités, leurs usages et leurs effets.

Les étudiants sont amenés à interroger la place des indicateurs dans la régulation du système éducatif, ainsi que les discours sur la performance et l'efficacité scolaire. Cette réflexion s'appuie sur des apports de la philosophie de l'éducation permettant de questionner les modèles d'évaluation du système, les critères de réussite mobilisés et les conceptions de l'éducation qu'ils sous-tendent. Des analyses de cas et des travaux à partir de données permettent de développer une lecture distanciée des politiques éducatives et de leurs effets sur le terrain, afin de situer l'action professionnelle dans un cadre institutionnel en constante évolution.

EC 4

INSCRIRE SON ACTION DANS UNE DYNAMIQUE D'EQUIPE ET PARTENARIALE

ECTS : 1

CM :

TD : 7

TP :

Objectifs :

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle et de l'interdisciplinarité.
- Coopérer, coordonner et mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils

Contenus :

Si en M1, les étudiants ont vécu une expérience guidée par les formateurs, les étudiants de M2 s'impliquent à leur tour dans un projet pédagogique décloisonné.

EC 5

CONSTRUIRE DES RELATIONS DE QUALITE AVEC LES FAMILLES

ECTS : 1

CM :

TD : 3

TP :

Objectifs :

- Mettre en œuvre une communication professionnelle efficace et adaptée dans les échanges avec les familles, y compris dans des situations complexes.
- Construire et entretenir une relation de confiance avec les familles dans une perspective de coéducation.
- Adapter sa posture professionnelle à la diversité des situations et des interlocuteurs.
- Gérer des situations de tension ou de désaccord avec les familles en mobilisant des stratégies adaptées.
- Utiliser les outils numériques (ENT) pour assurer une communication professionnelle.
- S'inscrire dans une dynamique collective avec les équipes éducatives pour favoriser la participation des familles à la vie de l'établissement.

Contenus :

L'enseignement est centré sur la mise en œuvre effective de la relation avec les familles, à partir de situations professionnelles rencontrées en stage ou analysées collectivement. Il s'agit de mobiliser les repères institutionnels et communicationnels pour construire des échanges adaptés aux différentes situations.

Une attention particulière est portée à la gestion des situations sensibles ou conflictuelles, en travaillant les modalités d'écoute, de reformulation et de régulation des échanges. Les étudiants sont amenés à analyser leur posture professionnelle, notamment dans des contextes où les attentes des familles peuvent entrer en tension avec les exigences scolaires.

Le travail porte également sur la place des familles dans la communauté éducative, en lien avec les dispositifs institutionnels favorisant leur implication (réunions, instances, projets). Les étudiants sont conduits à réfléchir aux conditions permettant de renforcer la participation des familles, en tenant compte de leur diversité et des éventuels obstacles à leur implication.

Enfin, des analyses de pratiques permettent de consolider une posture professionnelle fondée sur la clarté des échanges, le respect des interlocuteurs et la recherche de solutions partagées au service de la réussite des élèves.

EC 6

AGIR DANS UN CADRE COLLECTIF POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ECTS : 0

CM :

TD : 2

TP :

Objectifs :

Cet enseignement vise à faire connaître les droits des enfants ainsi que les textes qui les définissent et les protègent. Il a également pour objectif de permettre la compréhension des principes de la protection de l'enfance et du rôle des différents acteurs qui y contribuent. Il vise à développer la capacité à repérer les signes de comportements à risque, à participer à leur prise en charge en transmettant les informations nécessaires et en sollicitant les professionnels compétents. Il permet d'adopter une posture professionnelle adaptée face à une situation préoccupante, de participer au traitement collectif des situations dans le respect des obligations réglementaires et d'agir dans le respect des droits de l'enfant, du secret professionnel et du partage d'informations ?

Contenus :

- Les procédures de saisines et actions de prévention

Les trois EC de ce bloc sont évalués ensemble lors de la soutenance du mémoire.

Le mémoire, individuel ou collectif, construit et rédigé grâce au travail entrepris les deux années rendra compte de l'engagement des étudiants dans une activité scientifique collaborative - dans une ou plusieurs étapes de sa construction. Par ailleurs, l'usage d'un ou plusieurs outils numériques sera attendu au cours d'une étape au moins de la recherche menée (recherche bibliographique, analyse de données, présentation des résultats, etc.).

Un document de cadrage du mémoire permet de préciser les attendus et modalités d'évaluation.

Objectifs :

- S'engager dans une démarche de recherche en lien avec l'exercice du métier
- Elaborer un questionnement de recherche pour aboutir à une problématique
- Définir une méthodologie cohérente pour répondre à une problématique
- Collecter des données de façon rigoureuse et les analyser
- Discuter ses résultats avec des savoirs scientifiques
- Se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles
- Communiquer et partager sa démarche, sa méthodologie, ses résultats pour développer un point de vue critique et scientifique
- Utiliser le numérique à bon escient pour analyser et/ou présenter ses résultats
- Rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

En master 2, les séminaires permettent aux étudiants de définir précisément leur sujet dans le prolongement du travail entrepris en M1. Le travail collaboratif, voire coopératif entre étudiants a pour but de construire rigoureusement la démarche de recherche dans son intégralité, puis de la discuter pour construire progressivement un point de vue distancié sur les pratiques professionnelles et croiser les apports scientifiques.

La recherche bibliographique a encore toute sa place pour enrichir le travail mené et l'analyse des résultats. Les séminaires prennent directement appui sur les travaux des étudiants, qui sont régulièrement partagés, pour mettre en valeur l'avancée de leur enquête qui s'appuiera sur des observations/relevés de terrain.

La communication de l'ensemble du travail de recherche réalisé sur 2 années sera importante, tant à l'écrit qu'à l'oral, et prendra appui sur un ou des outils numériques. Les usages de l'IA devront scrupuleusement respecter le cadrage donné par l'enseignant et être transparents si autorisés.

EC 2

S'INSCRIRE DANS UN COLLECTIF PROFESSIONNEL

ECTS : 1

CM :

TD : 6

TP :

Objectifs :

- Découvrir et comprendre les enjeux de différents collectifs professionnels.
- Croiser les points de vue (scientifiques, institutionnels, professionnels) pour se forger un point de vue informé et distancié.

Contenus :

A partir d'un stage et de la découverte, voire la participation à un collectif dans un établissement, les étudiants pourront, en groupe, améliorer leurs connaissances et compétences à propos de ce collectif en prenant appui sur leurs observations, sur des textes institutionnels et des textes scientifiques. Il s'agira d'identifier son fonctionnement, son organisation, ses enjeux, son évolution dans la durée, ses effets pour les élèves, etc. et de partager ces éléments avec les autres étudiants.

EC 3

UTILISER LE NUMERIQUE POUR AGIR ET SE FORMER

ECTS : 1

CM :

TD : 3

TP :

Objectifs :

Il s'agit d'accompagner la prise de poste dans un établissement du second degré.

Contenus :

Cette formation portera sur l'appropriation des outils professionnels de l'Éducation nationale ainsi que des outils mis à disposition par les collectivités territoriales et les établissements pour mener à bien ses missions au sein d'un établissement du second degré.

La formation intègre une sensibilisation à la posture d'un fonctionnaire de l'État dans la sphère publique dans et hors d'un établissement scolaire.

ANNEXES

[illegible]

ANNEXES

M2E MENTION 3	M2												
PARCOURS	VOL H M2	ECTS M2	HCM	HTD	HTP	Étudiants RSE (Substitution) FACULTATIF	Session 1 Type d'épreuve (ccT, Cci, Ct)	Nature Durée de l'épreuve	Calcul note session (%ET + %CC)	Seconde Chance Ou Rattrapage	Si Rattrapage Durée de l'Epreuve Session 2	Calcul Session 2 Après Rattrapage Exple Meilleure des 2 Notes, OU , remplace la note de Session 1	NOTE ET RESULTAT ATTENDUS
	250												
TOTAL FORMATION	263	60	4	241	0								
Bloc 1 : Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer à la sécurité, à la qualité des apprentissages et au bien-être	133	17	0	115	0		CCI						
EC Regards croisés sur l'adolescence et les problématiques socio-éducatives	18	2					CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Meilleure des deux notes	Note
Situer le processus adolescent dans un contexte groupal	18			18									
Problématisation des questions socio-éducatives	0												
EC Accompagner les élèves dans leur formation et leurs apprentissages	36	6		36			CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Meilleure des deux notes	Note
Climat scolaire et conditions de vie des élèves	12			12									
Parcours des élèves, orientation et persévérance scolaire	12			12									
Citoyenneté et engagement des élèves	12			12									
EC Organiser la vie scolaire au sein d'un établissement	65	8		65			CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Meilleure des deux notes	Note
Pilotage d'un service et animation d'une équipe vie scolaire	27			27									
Justice scolaire, droit et régulation éducative en établissement	14			14									
Relations professionnelles et dynamiques coopératives du CPE	24			24									
LVE (éléments communs mention)	10	1		10			CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau maîtrise des compétences
EC Education au numérique des élèves	4			4			CCI	Ecrit et/ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Meilleure des deux notes	Note
EC Démarche réflexive et développement professionnel : Lauréats M1	0												
EC non lauréats Préparation au CPE													
Bloc 2 : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	50	9	2	48	0		CCI						
Appuyer son action en s'appropriant les enjeux de l'évaluation	12	1		12			CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Meilleure des 2 notes	niveau de maîtrise de compétences
Connaître et prendre en compte la diversité des élèves (dont 25h Education inclusive + 18h EFG)	17	4	2	15			CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Meilleure des 2 notes	niveau de maîtrise de compétences
Connaître et prendre en compte la diversité des contextes d'exercice	21	4		21			CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Meilleure des 2 notes	niveau de maîtrise de compétences
SAE : mise en œuvre et analyse de sa pratique en stage (blocs 1, 2 et 3)	0												
Bloc 3 : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale	50	9	2	48	0		CCI					Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république (au moins 36h)	9	2		9			CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaître les droits et obligations du fonctionnaire de l'EN	19	3		19			CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Connaître le système éducatif français	4	1	2	2			CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale (dont projet culturel) A CHOIX	7	1		7			CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	niveau de maîtrise de compétences
Construire des relations de qualité avec les familles	3	1		3			CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance	8			8			CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit et/ou oral	Résultat	Validé/non validé
Bloc 4 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	30	5	0	30	0		CCI						
s'inscrire dans une démarche de recherche	21	4		21			CCI	dépôt de mémoire + Oral de 30 min seul ou 40 min par deux		session 2 mais seulement si non autorisé à passer en session 1	dépôt de mémoire + Oral	Résultats	niveau de maîtrise de compétences + note
s'inscrire dans un collectif professionnel	6	1		6			CCI	Validation par assiduité		Rattrapage	Ecrit à rendre et/ou oral	Résultats	Validé/non validé
Utiliser le numérique pour agir et se former	3	0		3			CCI	ecrit et /ou oral		Rattrapage	oral	Résultat	niveau de maîtrise des compétences
SAE : réaliser un mémoire de master	0												
STAGES		20					CCI	SUIVI PORTOFOLIO		Seconde chance intégrée	3ème visite et dépôt traces portfolio et/ou oral entre 20 min et 3h	Résultat	Niveau de maîtrise des compétences